18me Année.— N° 3517 1re EDITION (paraissant le soir) Vendredi 23 Janvier 1874

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait. — —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, à Cie place de la Bourse, 8; A *Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 15, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22. 11 35. s *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 440, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 1128, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 21, 8 23, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 90

BOURSE DE PARIS

DU 21 JANVIER	
3 0/0	58 15
4 1/2	84 00
Emprunt 1872 (5 0/0)	93 15
Emprunt 1871	93 15
DU 22 JANVIER	
3 0/0	58 20
4 1/2	84 00
Emprunt 1872 (50/0	93 15
Emprunt 1871	93 20

EXTRAIT

Des minutes du Greffe du Tribunal de première instance séant à Lille, section correctionnelle.

Par jugement définitif rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le 29 décembre 1873, enregistré.

Le nommé Tréla, Laurent, 38 ans, né à Cambrai, marchand de lait à Mouveaux, déclaré coupable de falsification de lait, a été condamné à cinquante francs d'amende.

Le Tribunal a en outre ordonné que ledit jugement serait inséré dans le *Journal de Roubaix*, qui se publie à Roubaix, et affiché au nombre de vingt exemplaires, savoir quinze à Roubaix et cinq à Mouveaux, dont un à la porte du domicile du condamné, le tout à ses frais.

Certifié par le Greffier, soussigné :
FIÉVET.

Vu au parquet :
Pour le Procureur de la République,
H. CHANTREIN.

EXTRAIT

Des minutes du Greffe du Tribunal de première instance séant à Lille, section correctionnelle.

Par jugement définitif rendu contradictoirement par ledit Tribunal, le 5 janvier 1874, enregistré.

Le nommé Vandeputte, Joseph, 25 ans, marchand de lait battu, né et domicilié à Mouscron (Belgique), déclaré coupable de falsification de lait battu, a été condamné à huit jours d'emprisonnement et cinquante francs d'amende.

Le tribunal a en outre ordonné que ledit jugement serait inséré dans le journal *Journal de Roubaix* qui se publie à Roubaix.

Certifié par le Greffier, soussigné :
FIÉVET.

Vu au parquet :
Pour le Procureur de la République,
H. CHANTREIN.

ROUBAIX, 22 JANVIER 1874

BULLETIN DU JOUR

L'adoption de la loi sur les maires et les déclarations de M. le duc Decazes au sujet de nos relations avec l'Italie, l'Allemagne et les autres puissances, ont mis fin à deux préoccupations qui, s'appliquant, à la fois, à nos affaires intérieures et extérieures, tenaient les esprits dans un état d'agitation regrettable. La loi essentiellement temporaire des municipalités dira à bref délai son véritable mot aux populations inquiètes; les déclarations du ministre des affaires étrangères renseigneront l'Europe en ce qui touche le maintien loyal et ferme de notre politique pacifique. Ce double résultat fera faire, espérons-le, un grand pas aux idées de sécurité et de certitude si nécessaires au relèvement des affaires. La dernière séance de l'Assemblée a donc une grande importance, à ce double titre.

Le *Journal officiel* de Saint-Pétersbourg nous apporte un document bien fait pour inspirer quelques salutaires méditations. C'est le budget de la Russie, cet immense pays dont la prospérité se développe chaque jour à l'abri des révolutions et sous l'égide de sa monarchie traditionnelle.

Dans ce budget pour 1874, les recettes figurent pour 539,851,656 roubles, et les dépenses pour 536,633,836 roubles. L'excédant serait donc de 3,187,320 roubles.

Le service obligatoire vient d'être décrété en Russie. Il prive la noblesse de ses prérogatives, supprime l'organisation des Cosaques et établit l'égalité dans ce pays, qui sort peu à peu de sa barbarie primitive. Les effets du service obligatoire ne se feront sentir en Russie que dans quelques années, car il faudrait des milliards pour organiser militairement une nation qui compte 80 millions d'habitants.

Nous venons de recevoir le manifeste adressé par l'empereur de Russie à la population de son vaste empire, à l'occasion du décret qui prescrit cette importante mesure. Nous en détachons la phrase suivante :

« Nous considérons comme la meilleure destinée celle qui nous est donnée par la Providence de conduire la Russie à la grandeur par la voie des progrès pacifiques et du développement intérieur général. L'organisation d'une puissante force armée ne saurait ni enrayer ni ralentir ce développement; elle servira, au contraire, de garantie pour sa marche continue et régulière, en assurant la sécurité de l'Etat et en prévenant toute atteinte portée à son repos. »

Le régime militaire inauguré par la Russie lui assure dans l'avenir une puissance militaire dont l'influence considérable se fera sentir, et contre laquelle les ambitions de l'Allemagne viendront un jour se briser.

La *Patrie* avait annoncé que, mandé au ministère de l'intérieur, auprès de M. le duc de Broglie, M. Louis Veuillot avait entendu exprimer par le ministre le regret d'avoir dû frapper l'*Univers*. C'est à cette information inexacte que répond la lettre suivante adressée à la *Patrie*.

Monsieur et cher confrère,

Vous annoncez que le ministre de l'intérieur m'a exprimé quelques regrets au sujet de la suspension de l'*Univers*. Cette nouvelle est sans fondement.

Je n'ai jamais eu l'honneur de parler à M. le duc de Broglie, ni avant ni après la mesure en question. Cette mesure m'a surpris, je l'ai comprise, et je crois pouvoir dire que M. le duc de Broglie et moi n'avons rien à entendre l'un et l'autre. Nous nous connaissons parfaitement.

Je suis persuadé que la suspension de l'*Univers* a été prononcée en vue de l'avenir, non du passé, et je crois que vous verrez prochainement d'autres complications diplomatiques et d'autres dénouements que ceux dont on vous parle.

Je vous remercie, d'ailleurs, de votre bienveillance pour moi. Vous m'y avez accoutumé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur et cher confrère, votre très-humble et très-obéissant serviteur. LOUIS VEUILLOT.

L'*Indépendance belge* dit que M. d'Arnim a demandé verbalement des mesures non-seulement contre les mandements et contre l'*Univers*, mais aussi contre l'*Union* et le *Monde*.

—

L'*Union* prétend que l'extrême droite examinera demain un projet d'interpellation sur la suspension de l'*Univers*, basé sur ce que le gouvernement a outrepassé les désirs de la Prusse ou plutôt ne les a pas saisis. M. de Bismarck n'aurait pas demandé la suppression de journaux, mais la poursuite de fonctionnaires d'un ordre supérieur.

—

La *Liberté* vient de recevoir le communiqué suivant : « La *Liberté*, dans son numéro du 21 janvier, publie, sous la signature de M. Léonce Détroyat, et sous ce titre : « Notre situation vis-à-vis de l'Allemagne, » un exposé rempli d'erreurs et où se trouvent relatés des faits complètement faux. Sa rédaction et ses lecteurs nous sauront gré de les en prévenir. »

L'incident Schérer.

Il se faisait, depuis quelques jours, un certain bruit autour du nom d'un député de la gauche, rédacteur d'un grand journal républicain dit modéré, qu'on accusait d'avoir, dans une correspondance avec un journal anglais, émis des opinions ou commenté des faits qui, surtout dans les circonstances toutes particulières où se trouve placée la France, pouvaient paraître de nature à embarrasser notre pays et à favoriser au contraire la politique d'une nation voisine. Ce bruit avait pris tant de consistance et la situation était devenue tellement difficile pour ce député, qu'il s'est décidé à rompre le silence et à donner de longues explications dans une lettre qu'il adresse ce matin au *Siècle*. Ce député est M. Schérer, et voici quel est son cas :

M. Schérer est, à ce qu'il avoue lui-même, un correspondant du *Daily-News*. C'est, selon nous, une première faute, car nous comprenons peu qu'un député, qui est mieux à même que personne de connaître les secrets de notre politique, n'hésite pas à les transmettre à une feuille étrangère. Ce député fût-il d'une extrême réserve, — et alors il remplirait mal son rôle de correspondant, — qu'il s'exposerait toujours à des accusations du genre de celles qui pèsent sur le représentant de Seine-et-Oise.

Mais, comme on va le voir, ce n'est point par la réserve et le patriotisme que se distinguaient les dépêches de M. Schérer au *Daily-News*. Voici, en effet, ce que, toujours d'après sa propre version, il envoyait, le 31 décembre dernier, au journal de Londres :

« En ce qui concerne l'*Orénoque*, le » gouvernement italien n'a aucun intérêt » à en exiger le rappel, puisque, si la » conduite de notre cabinet le rendait » nécessaire, l'*Italie trouverait dans la* » *présence de ce navire à Civita-* » *Vecchia le cas de guerre dont elle* » *pourrait avoir besoin.* »

Le ministre de l'intérieur considéra, avec grande raison, comme fort singulière, sous la plume d'un député français, cette façon d'indiquer à l'Angleterre, et, par la presse de ce pays, au monde entier quel moyen pourrait trouver l'Italie pour faire la guerre à la France, et en conséquence, toujours d'après M. Schérer, il arrêta la dépêche. Là-dessus grande irritation du député et débordement de ce fiel qu'on ne croirait pas devoir entrer si fortement dans l'âme des dévôts... protestants. M. Schérer écrit aussitôt à M. de Broglie pour se plaindre de la suppression de sa dépêche, une lettre dans laquelle on trouve la phrase que voici : « Je déclare que » j'accepte hautement la responsabilité » de ma dépêche, et je reconnais bien » volontiers qu'elle a dû sembler lâcheu- » se à une administration dont elle met- » tait à découvert l'impéritie politique. »

— Ah ! pourquoi M. Schérer n'est-il pas aux affaires? L'Europe serait sans doute à nos genoux, car il n'étalerait, certes, aucune impéritie, et il déploierait assurément tous les talents dont a fait preuve, dans ses relations avec l'Allemagne, son co-religionnaire politique, M. Jules Favre.

Très-fier, d'ailleurs, du contenu de ce brillant envoi au *Daily News*, M. Schérer ajoute, dans sa lettre au ministre, que « ce n'était pas la peine de supprimer sa » dépêche, parce qu'on ne pouvait en » empêcher l'expédition par la poste. » Et c'est là, sans doute, ce qu'il fit. Cependant, M. de Broglie eut la condescendance de répondre au député : « La » dépêche dont il est question aurait eu » pour effet d'indiquer à un gouverne- » ment étranger un moyen, suivant vous, » sûr et facile d'engager la France dans » une nouvelle guerre. Vous êtes libre, » comme vous me le faites observer, de » réitérer le même conseil et le même » avertissement par la poste; il ne dé- » pend pas de moi de vous en empêcher. » La conscience publique jugera le » patriotisme de ce procédé. » M. Schérer ne se tint pas pour battu, et, dans une nouvelle réplique au ministre, il déclara n'avoir aucune raison de décliner l'appel à la conscience publique.

Dans la lettre qu'il écrit aujourd'hui au *Siècle*, et où il a intercalé la correspondance que nous venons d'analyser, M. Schérer n'a rien perdu de sa fermeté ou plutôt de son audace, et il prétend encore que « par cette dépêche, si le » conseil qu'elle donnait avait été suivi, » il n'aurait imposé aucun sacrifice sans » dignité pour son pays, mais qu'il au- » rait seulement infligé un échec à la » politique vacillante et antipatriotique » du gouvernement.

Nous estimons que M. Schérer a tort de s'en rapporter à la conscience publique; elle le jugera et elle le condamnera sévèrement. Quand, dans les circonstances si difficiles où se trouve placée la France, un homme, un député français avoue qu'il serait heureux, par une une dépêche insérée dans un journal étranger et souvent hostile à notre pays, de renverser un cabinet, dont le patriotisme ne peut être mis en doute, cet homme-là, ce député, commet une méchante action; il prouve qu'avant d'être l'homme de la patrie, il est l'homme d'un parti; car, en tout état de cause, mais surtout dans la situation où nous sommes, c'est une mauvaise chose que de renverser un ministère sur une question de politique étrangère.

Au surplus, il est évident dès à présent que M. Schérer n'aurait pas hésité à faire partie de cette caste, prétendue politique, qui, au mois d'août 1870, désirait presque la défaite française, parce que cette défaite devait infliger, suivant l'expression de notre député, un échec au gouvernement impérial; il est évident encore que M. Schérer n'aurait point hésité à prendre sa part du mouvement du 4 septembre, alors qu'on profita des victoires de l'ennemi pour assouvir des haines politiques. Nous avions cru jusqu'ici que M. Schérer n'était point de cette classe-là; nous voyons clairement aujourd'hui que nous nous étions trompés. C'est une nouvelle déception; il paraît que les républicains, même ceux qui s'intitulent les plus modérés, sont décidés à nous en infliger chaque jour de pareilles. (*Patrie.*)

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix.*)

Paris, 21 janvier 1874.

L'affluence des assistants aux messes pour l'anniversaire du 21 janvier a été aujourd'hui plus considérable encore qu'à aucune autre époque. Plus la révolution est menaçante, plus deviennent nombreuses et pressantes les prières aux pieds de l'autel sous lequel reposent les restes des plus saintes victimes de la révolution.

Ce matin, à la chapelle expiatoire, on a remarqué la présence de S. M. le roi de Naples, de la reine Isabelle, des ducs de Montpensier, de Nemours, de Chartres, du comte d'Eu, le comte de Paris et le duc d'Aumale empêchés s'étaient faits représenter. Le maréchal de Mac-Mahon a envoyé un de ses aides-de-camp. Toutes les notabilités royalistes de Versailles et de Paris n'ont pas cessé de remplir la chapelle expiatoire, depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

Un grand nombre de villes avaient envoyé des couronnes de perles noires avec les armes de chaque ville et des fleurs de lys.

La veille du 21 janvier 1815, quand se préparait la première solennité expiatoire du régicide, M. Châteaubriand écrivait :

« A Dieu ne plaise qu'aucun de nous cherche à trouver des coupables et à alimenter des haines ! Mais si nous prétendons aux vertus, il faut avoir le courage d'être homme, il faut, à l'exemple des peuples de l'antiquité que notre caractère soit assez mâle pour soutenir la vue de nos propres fautes.

» Quiconque craint de se repentir ne tire aucun fruit de ses erreurs. Oublions donc le criminel, mais souvenons-nous toujours du crime. Eh bien ! si, tandis que nous pleurerons, quelques hommes se croient obligés de fuir nos larmes, cette innocente vengeance ne nous serait-elle pas permise? Faut-il que tout un peuple étouffe dans son cœur la morale et la religion, qu'il renonce à toute

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 23 JANVIER 1874

— 9 —

LE SERMENT

SOUVENIRS D'UN MÉDECIN MILITAIRE

NOUVELLE. — (SUITE)

Je pris en horreur ce pays où la guerre traînait après elle un cortége d'embûches, de trahisons, d'assassinats, et faisait sentir son influence jusque dans l'intimité du foyer; mais j'étais cloué à mon poste et ne pouvais espérer une autre destination. Si du moins j'avais pu bannir du cœur de Marietta ces sentiments de haine impitoyable qu'elle trahissait parfois avec tant d'emportement ! J'espérais y parvenir en rendant à son affection ce frère qui, depuis le commencement de l'occupation française, était prisonnier chez nous.

J'avais déjà fait sans succès bien des démarches pour obtenir sa liberté par voie d'échange ou autrement. J'eus enfin le bonheur de réussir et j'appris que mon beau-frère allait rentrer incessamment dans son pays avec un détachement que commandait un officier de mes amis. Je gardai la nouvelle pour moi, réservant à Marietta une douce surprise. Je ne pus cependant résister au plaisir de lui faire pressentir l'événement.

« Reconnaîtrais-tu ton frère Antonio ? lui dis-je.

— Mon frère Antonio ! Il est perdu pour moi comme Mattéo; ce que les Français ont pris, ils ne le lâchent pas.

— En es-tu bien sûre ? J'espère te prouver le contraire. »

Elle attacha peu d'importance à mes paroles; quelques jours après je lui dis :

« Veux-tu que nous allions à la rencontre du détachement dont on nous a annoncé l'approche?

— Dans quel but ?

— Un de mes vieux amis le commande, et parmi les hommes qui en font partie, il en est un que tu verras, je crois, avec plaisir.

— Que veux-tu dire ? »

J'hésitais et m'amusais à prolonger son attente en souriant.

« Parle donc, reprit-elle avec une vivacité extrême, ne vois-tu pas que je suis sur les charbons ardents?

— Ne divines-tu pas que ton frère est libre pour toujours et que tu vas pouvoir l'embrasser ? »

Je prévoyais bien que je provoquerais chez elle une vive émotion, mais je ne m'attendais pas à la voir aussi forte, Marietta pâlit et se laissa tomber sur son siége. Son regard était hagard et elle portait la main à son front comme pour rassembler ses idées. Quand elle prit la parole, sa voix était profondément altérée.

« Ai-je bien entendu ? me dit-elle, mon frère Antonio dans le détachement, en es-tu bien sûr? »

Je n'aurais jamais cru que la joie pût se traduire ainsi. Sa figure présentait une contraction étrange; j'étais inquiet et cherchais à la calmer, à la ramener au sentiment de la réalité, lorsqu'un de mes camarades entra :

« Vous savez ce qui est arrivé, me dit-il sans préambule et sans remarquer Marietta; le détachement a été massacré au col de Banol; le colonel a été tué un des premiers, il n'a survécu qu'un officier et deux soldats qui viennent d'apporter la fatale nouvelle.

Le pays paraissait sûr, on n'y avait pas vu de guérillas depuis quelques temps, et juste à point Calouya s'est trouvé à l'endroit le plus dangereux de la route, dans un défilé où dix hommes arrêteraient un régiment. »

J'aurais voulu envoyer au diable le malencontreux narrateur. Marietta, affaissée sur sa chaise, privée de sentiment, était livide comme un spectre. J'eus beaucoup de peine à la faire revenir à elle, mais elle resta sous l'effet du coup violent qui venait de la frapper, et pendant quelque temps je ne pus triompher de l'état de prostration auquel elle était en proie. Son organisme paraissait profondément ébranlé; ni la peine ni le plaisir n'avaient prise sur elle, et, lorsqu'elle se promenait à mon bras dans la campagne, laissant errer son regard morne et indifférent sur tout ce qui l'entourait, je songeais tristement à cette vive et joyeuse humeur qui avait naguère égayé ma vie.

Elle se reprochait le chagrin qu'elle me causait, et, comme c'était une nature énergique et forte, elle trouva moyen de réagir contre son abattement. Elle me témoignait la même ardeur de dévouement, une sollicitude empressée comme autrefois; cependant je devinais l'effort et la contrainte, je sentais que dans ce pays aux souvenirs sinistres, elle ne pouvait plus être heureuse; j'aspirais au moment où nous pourrions le quitter.

Les désastres qui fondirent sur la France ne tardèrent pas à nous y forcer ; après la défaite de Vittoria, l'évacuation de l'Espagne fut définitive et complète. Nous quittâmes la contrée où reposaient environ cinq cent mille des nôtres. Pendant tout le voyage Marietta me parut inquiète et préoccupée; ce fut avec une impression de soulagement qu'elle nous vit hors de son pays natal. Lorsque nous eûmes franchi la chaîne des Pyrénées, elle se retourna pour regarder l'immense muraille qui nous séparait de la péninsule et se jeta dans mes bras.

« Enfin, me dit-elle comme si elle avait abordé une terre de délivrance, les jours d'épreuves sont finis, nous allons recommencer notre bonheur.

— Oui, lui répondis-je en souriant, c'est un chapitre de roman que nous avions interrompu, nous allons le reprendre. »

Je l'espérais et, je dois l'avouer, les riantes perspectives que j'entrevoyais devant moi voilaient en partie à mes yeux l'image des désastres de la France, qui subissait à son tour les horreurs de l'invasion.

Tout sembla conspirer pour nous faire une facile et douce ; le gouvernement de la Restauration me maintint dans les cadres de l'armée et j'eus Paris pour résidence. J'avais un appartement charmant dans un des plus beaux quartiers; nous pouvions nous permettre tous les plaisirs et, pour empêcher le retour de ces nuages de tristesse qui me prouvaient que ma femme n'avait pas retrouvé toute sa sénérité d'humeur, toute sa confiance dans l'avenir, je la conduisis beaucoup dans le monde.

Un jour nous étions dans une maison où l'on nous faisait un accueil des plus sympathiques; je remarquai une dame que je n'avais pas encore vue ; quoiqu'elle ne fut pas très-âgée, ses cheveux étaient complètement blancs : ses traits nobles et sévères portaient la trace d'une de ces douleurs qui empoisonnent l'existence entière. Je questionnai un de mes voisins à son sujet.

« C'est la comtesse d'Orbigny, me dit-il; elle a perdu en Espagne son fils unique; depuis ce moment on ne l'a jamais vue sourire; elle porte au cœur un deuil qui ne finira qu'avec elle.

(*A suivre.*)